



Convocation au conseil communautaire : 9 mai 2019  
Date d'affichage de la convocation : 9 mai 2019  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 20  
Nombre de votants : 28

Présents : AUSSANT Émilie, BENITO GARCIA Richard, BLANCHARD Chantal, BOHEC Christine, CHARLES Marie (pouvoir de D.SOLAS), CHARTIER Annie, COULON Jean-Claude, DASSIÉ Michel, GUILBERT Éric (pouvoir de C.SUEUR), INSERGUET Nicole (pouvoir de Y.ABGRAL), JOUTEUX Françoise, MASSICOT Pascal (pouvoir de J-M.MASSÉ), MASSÉ SAULAY Françoise (pouvoir de J-Y.LIVENAIS), MORANDEAU Yannick, PARENT Michel, PROUST Éric (pouvoir de M-A.DIAS), ROUMEGOUS Jim (pouvoir de L.SOURBIER), SACHOT Joseph, SELIER MARLIN Marie-Claude, VITET Françoise (pouvoir de Mme FROUGIER)

Excusés : ABGRAL Yvette (pouvoir à N.INSERGUET), BLÉMON Jean-Claude, DELSUC Gérard, DIAS-GORICHON Marie-Anne (pouvoir à E.PROUST), FROUGIER Sylvie (pouvoir à Mme VITET), GENDRE Grégory, HUMBERT Micheline, LEMAITRE Patrick, LIVENAIS Jean-Yves (pouvoir à F. MASSÉ SAULAY), MASSÉ Jean-Michel (pouvoir à P.MASSICOT), ROBILLARD Patrice, SOLAS Dominique (pouvoir à M.CHARLES), SOURBIER Line (pouvoir à J.ROUMEGOUS), SUEUR Christophe (pouvoir à E.GUILBERT), VILLA Philippe

Participaient également : M.HUGHES Directeur général des services, Mme DUSSOUTRAS secrétaire administrative

### 3 DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE D'OLERON

Suite à la mise à jour des statuts en décembre 2018, considérant la nécessité de mettre à jour la rédaction de la définition de l'intérêt communautaire dans la partie « Politique de logement et du cadre de vie »,

Considérant la proposition de la commune de Dolus de reprendre en gestion directe les locaux des vestiaires et du club-house du rugby,

Sur proposition du Président, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés valide la mise à jour de la définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de communes de l'île d'Oléron ainsi qu'il suit :

#### DANS LE CADRE DES COMPETENCES OBLIGATOIRES

○ Actions d'intérêt communautaire de la politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales :

- L'élaboration et l'adoption d'une stratégie intercommunale de développement commercial
- L'accompagnement au niveau communautaire des opérations et actions foncières et/ou immobilières à des fins de développement commercial dans les centralités & les actions d'aide financière à l'immobilier d'entreprise
- L'accompagnement au niveau communautaire d'initiatives intercommunales visant à fédérer les commerçants, artisans, prestataires de services (ex : carte cœur de village) & le soutien aux associations de commerçants dans les actions à échelle supracommunale
- Les actions d'études et d'observations des dynamiques économiques et commerciales sur le territoire
- Les actions de marketing territorial et de prospective à des fins de développement du commerce
- L'accueil et l'accompagnement de porteurs de projet
- La mise en place des dispositifs d'aide à la création, reprise, modernisation et au développement des commerces
- Les actions favorisant la résorption de la vacance commerciale dans les centralités
- Les actions en faveur de l'intégration du numérique dans les entreprises commerciales

#### DANS LE CADRE DES COMPETENCES OPTIONNELLES

○ Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

##### 1/ Construction, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements sportifs suivants : complexe aquatique de l'île d'Oléron situé sur la commune de Dolus d'Oléron, vestiaires intercommunaux de rugby situés sur la commune de Dolus d'Oléron.

##### 2/ Construction, animation et gestion d'espaces muséographiques et éducatifs d'intérêt communautaire

La construction, gestion et entretien des espaces muséographiques, éducatifs ou cinématographiques suivants sont déclarés d'intérêt communautaire : le musée de l'île d'Oléron situé à Saint-Pierre-d'Oléron, la maison éco-paysanne - située à Le Grand-Village-Plage, l'écomusée des Salines situé à Le Grand-Village-Plage, le Moulin de la Brée-les-Bains et le cinéma Eldorado situé à St Pierre d'Oléron.

La Communauté de communes pourra à titre exceptionnel intervenir par le biais de fonds de concours pour des projets de musées, écomusées, sites de visite ou équipements sportifs présentant un intérêt supra communal.

#### ○ Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Sont déclarées d'intérêt communautaire, les voiries d'accès et voiries internes aux sites et équipements gérés par la Communauté de communes (zones d'activités communautaires, déchetteries, Écopôle, centre de transfert des déchets ménagers, aérodrome, complexe aquatique). Il convient de comprendre par voies d'accès, les voiries reliant une voie communale ou départementale de transit au site ou équipement intercommunal. Ne seront pas déclarées d'intérêt communautaire les voies dont l'usage n'est pas « réservé » aux utilisateurs de l'équipement en question. Une liste sera annexée précisant l'intitulé exact de la voirie et le linéaire pris en compte.

#### ○ Elaboration et mise en œuvre d'une politique communautaire de gestion des espaces naturels

Sont déclarées d'intérêt communautaire les opérations de gestion des espaces confiées à la Communauté de communes par le Conservatoire du littoral ou le Département de Charente-Maritime

#### ○ Politique de logement et du cadre de vie :

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : soutien à la production de logement social selon les orientations définies dans le PLH, accompagnement technique des communes à la mise en place de solution d'hébergement pour les personnes défavorisées.

#### ○ Action sociale d'intérêt communautaire :

☑ Soutien aux associations dans le domaine de l'aide et l'action sociale dont l'activité est proposée par une seule structure sur le périmètre de la communauté et dont les adhérents ou usagers proviennent d'au moins quatre communes du territoire

☑ Construction, entretien et fonctionnement d'une chambre funéraire

☑ Construction, entretien et gestion d'une « maison pilote du handicap et du maintien à domicile-plateforme de services sociaux »

☑ Actions visant à la mise en place d'une maison médicale de garde

#### • Contrats locaux de santé

DANS LE CADRE DES COMPETENCES FACULTATIVES

#### ○ Définition et mise en œuvre d'une politique communautaire en matière d'enfance jeunesse

Sont déclarées d'intérêt communautaire :

- La création et la gestion des crèches et espaces multi - accueils et tout autre espace d'accueil collectif de la petite enfance ainsi que les actions de coordination d'activités liées à la petite enfance ;

- La création et la gestion des centres d'accueil et de loisirs maternels, élémentaires et préadolescents ;

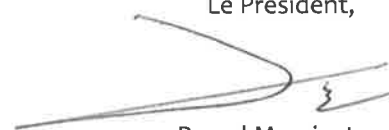
- les actions socio-éducatives et les équipements en accès libres en faveur des publics jeunes jusqu'à 25 ans ;

- et d'une manière générale, toutes les actions éducatives définies dans le cadre des Projets Educatifs Intercommunaux (PEL)

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 15 mai 2019

Pour copie conforme

Le Président,



Pascal Massicot